Paiement en ligne pour les inscriptions des Mercredis de Neige

Etape 1 :

Aller sur https://inscriptions.ufolep.org/inscription-saison-20232024/

Etape 2 :

Les inscriptions pour les enfants et les accompagnants se font de manière séparée. Si vous voulez inscrire des enfants, rendez-vous à l'étape 3, sinon, pour les accompagnants, les étapes seront les mêmes mais avec un formulaire de détermination du tarif différent. Vous pouvez retrouver une copie de ce formulaire à l'étape 8

Etape 3 :

Choisissez si vous voulez inscrire un (ou plusieurs) enfant(s) ou un accompagnant.

Etape 4 :

Choisissez le nombre d'enfants que vous voulez inscrire et remplissez les informations personnelles de chaque enfant, vous pouvez mettre la même adresse email pour chaque enfant si vous le souhaitez.

Si vous inscrivez plusieurs enfants, vous avez la possibilité de donner un nom à votre groupe mais cela n'est pas nécessaire dans notre cas. De même, la validation de l'inscription étant lors de la remise des formulaires papier et la version en ligne n'étant utilisée que pour le paiement par carte bancaire pour le moment, vous n'avez pas besoin de renseigner les coordonnées des parents en répondant que vous ne faites pas partie des participants.

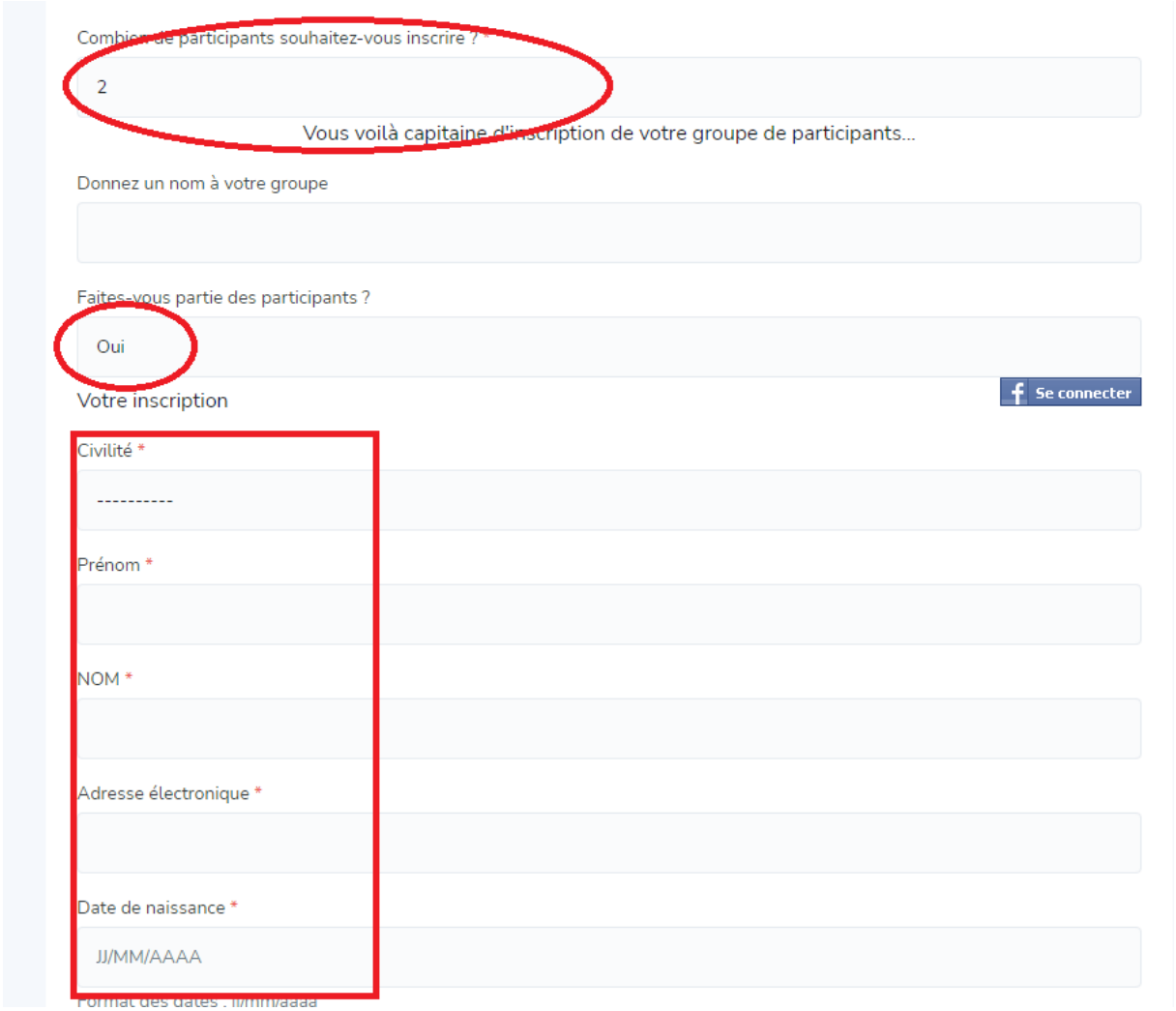

Etape 5 :

Pour chaque enfant, renseignez avec application les trois questions permettant de calculer le tarif.

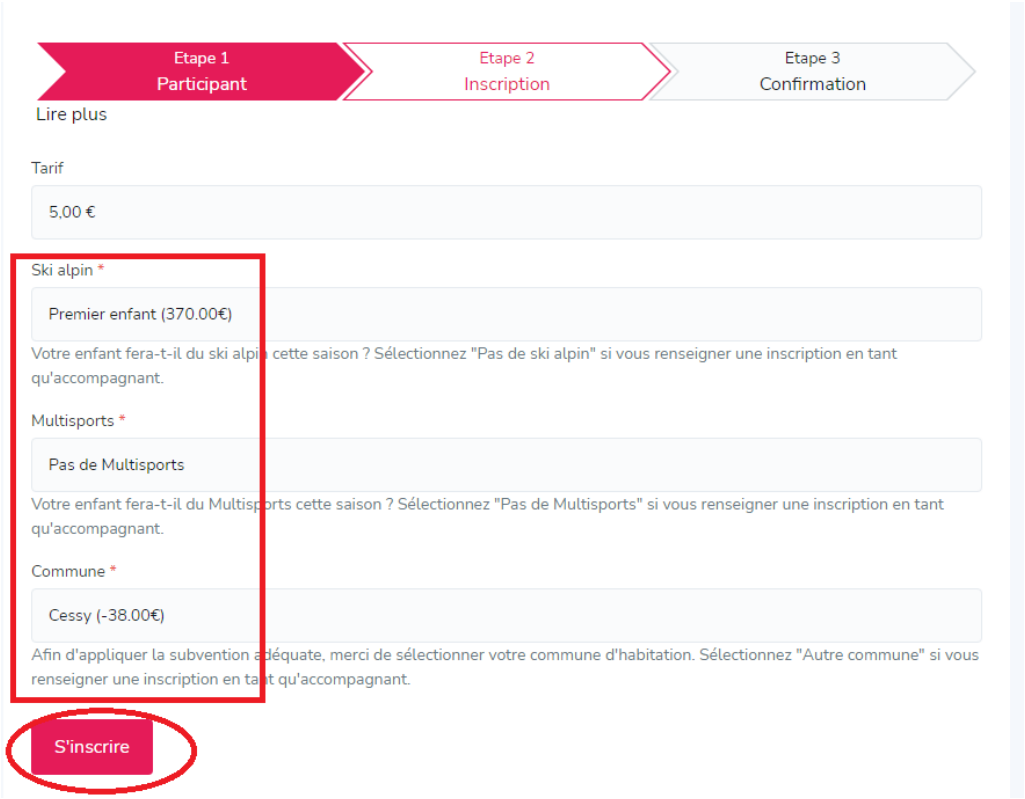

Etape 6 :

Si vous avez sélectionné plusieurs enfants à l'étape 3, alors après avoir cliqué sur « S'inscrire », vous pouvez renseigner les deux mêmes écrans d'informations pour l'enfant suivant en laissant « ++ Nouveau participant ++ » dans le premier champ.

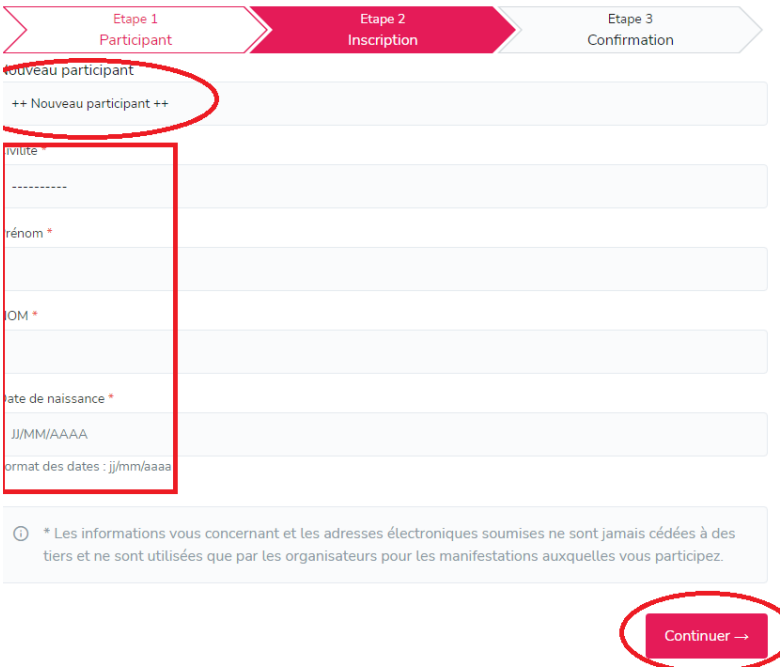

Etape 7 :

Vous obtenez ainsi un récapitulatif pour chaque enfant ainsi que le total général que vous pouvez payer par carte bancaire.

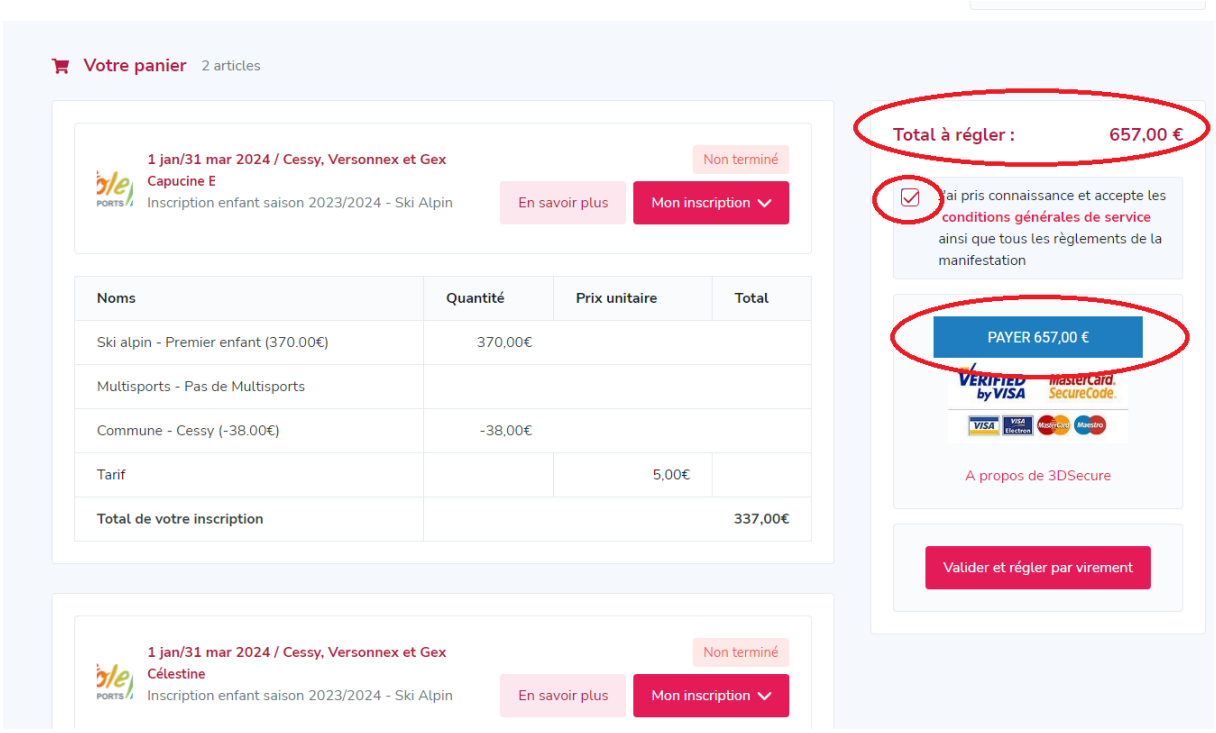

Etape 8 :

Les accompagnants n'ont que deux questions à répondre afin de déterminer leur tranche d'âge et s'ils ont déjà été accompagnant aux Mercredis de Neige. Le tarif en fonction de la date sera mis à jour par l'association afin de refléter les prix pratiqués par la station des Monts Jura.

Etape 9 :

Un message vous confirmera votre paiement. Votre inscription sera validée une fois que l'association des Mercredis de Neige aura pu faire les rapprochements entre les inscriptions lors des soirées dédiées et les paiements en ligne.